

LES MÉTIERS DE LA COIFFURE

le brevet de maîtrise coiffure

Titre national homologué au niveau III (Bac + 2)

- Un niveau d'excellence et d'exigence
- Une haute qualification dans la direction d'entreprise et la maîtrise technique du métier
- L'obtention du titre de Maître artisan

Validez par la VAE votre expérience de manager d'entreprise et votre maîtrise technique du métier.

Filière de formation
Brevet de maîtrise
Brevet Professionnel
Certificat d'Aptitude Professionnel



- Vous êtes professionnel, chef d'entreprise, conjoint, salarié ou demandeur d'emploi**
- Vous avez une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en rapport avec le titre ou le diplôme visé**
- Vous êtes motivé et prêt à vous investir dans une démarche de progrès**

VAE

Une opportunité dans votre parcours professionnel et dans l'évolution de votre entreprise

UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ

VAE ET FORMATION

- Vous souhaitez obtenir une reconnaissance de votre savoir-faire
- Vous souhaitez évoluer dans votre parcours professionnel
- Vous êtes dans une démarche qualité pour vous et votre entreprise
- Vous souhaitez faciliter un futur projet de création ou de reprise d'entreprise
- Vous souhaitez pouvoir enseigner votre métier
- Obtenir une qualification reconnue
- Faire reconnaître la maîtrise de votre métier
- Donner un nouvel élan à votre évolution professionnelle
- Être capable de faire l'analyse de votre pratique et de vous améliorer

Une démarche simple en 3 actions

- Constitution du dossier d'inscription :** obtenir l'acceptation de votre projet
- Elaboration du dossier de preuves :** démontrer vos compétences en lien avec le titre ou le diplôme visé
- Présentation du dossier devant un jury :** obtenir la validation de votre titre ou diplôme

Un accompagnement à chaque étape : Chambres de Métiers et de l'artisanat

Accueil / Information / Conseil
Une écoute de votre expérience et de vos projets
Une information et une réponse à vos questions
Une proposition de titre ou diplôme et d'un parcours individualisé VAE + Formation

Accompagnement à l'élaboration du dossier de preuves
Aide à l'analyse et à la présentation des expériences prouvant vos compétences
Préparation au passage devant le jury

Suivi post-jury en cas de validation partielle
Analyse des préconisations du jury
Accompagnement à l'élaboration du nouveau dossier de preuves

Prise en charge des frais d'accompagnement et de suivi post-jury
Aide à la constitution de votre dossier de demande de financement